

DEMANDE D'AIDE AU 1^{ER}
LOGEMENT
ESSS05486
~ Année 2020 ~

Vous pouvez bénéficier, sous condition de ressources, d'une « Aide au 1^{er} logement » pour vous aider à financer les frais d'entrée dans le logement. Vous devez avoir moins de 26 ans au moment de la demande.

Cette aide extra-légale prise en charge par le service Action sanitaire et sociale est valable pour l'année en cours.

1 – DEMANDEUR (jeune indépendant de moins de 26 ans assuré maladie en MSA)

<p>N° de Sécurité Sociale : _____</p> <p>Affiliation à la MSA Provence-Azur : <input type="checkbox"/> Droits ouverts en maladie</p>	<p><u>Activité</u> :</p> <p><input type="checkbox"/> Salarié agricole</p> <p><input type="checkbox"/> Non Salarié agricole</p> <p><input type="checkbox"/> Autre situation :</p>
---	--

Nom – Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Mail :@.....

Situation de famille : Marié(e) Vie maritale (joindre les 2 avis d'imposition) Séparé(e) Divorcé(e)

Célibataire Veuf(ve) Pacsé(e)

Votre employeur :

Si changement dans votre situation personnelle ou professionnelle depuis votre dernière déclaration fiscale, merci de nous en préciser l'objet et la date :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2 – COMPOSITION DU FOYER

	NOM - Prénoms	Date de naissance	Situation actuelle	Personne concernée par la demande
M		/ /		<input type="checkbox"/>
MME		/ /		<input type="checkbox"/>
1 ^{er} enfant		/ /		
2 ^e enfant		/ /		
3 ^e enfant		/ /		
4 ^e enfant		/ /		
5 ^e enfant		/ /		

3 – RENSEIGNEMENTS SUR LE PREMIER LOGEMENT

Montant total des frais déjà acquittés :€

Locataire pour la 1^{ère} fois. Date d'entrée dans les lieux :/...../.....

Propriétaire pour la 1^{ère} fois. Date d'entrée dans les lieux :/...../.....

4- CETTE DEMANDE EST A NOUS RENVOYER AVEC LES PIECES JUSTIFICATIVES SUIVANTES DANS LES 3 MOIS SUIVANT L'ENTREE DANS LE 1^{ER} LOGEMENT AU PLUS TARD LE 31/12/2020 OU POUR LES ENTREES DANS LES LIEUX EN FIN D'ANNEE, AU PLUS TARD LE 31/01/2021:

SOIT PAR COURRIER : MSA PROVENCE AZUR – SERVICE ACTION SOCIALE – CS 70001 – 13416 MARSEILLE CEDEX 20

SOIT PAR INTERNET : PROVENCEAZUR.MSA.FR/MON ESPACE PRIVE/CONTACT & ECHANGES/TRANSMETTRE MES DOCUMENTS

☞ Photocopie complète du ou des avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 du demandeur et de son conjoint (si différent). En cas de changement récent de situation, les justificatifs de ressources de l'ensemble des membres du foyer (derniers bulletins de salaire, dernières attestations Pôle Emploi ou justificatifs des retraites).

☞ **Les justificatifs de dépenses** (factures d'équipement de première nécessité : mobilier ou électroménager ; paiement du premier loyer, de la caution,...)

☞ **Justificatif d'un loyer** (contrat de bail ou quittance) **ou d'un prêt** (attestation de la banque)

☞ Un RIB (si changement de coordonnées bancaires)

☞ **Déclaration sur l'honneur** de primo location (pour les locataires) ou primo accession (pour les propriétaires) :

« Je soussigné(e) (Nom – Prénom) :, déclare être locataire ou propriétaire pour la 1^{ère} fois.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE EXAMINÉ

TOUTE DEMANDE ET TOUTES PIECES JUSTIFICATIVES ENVOYEEES HORS DELAI FERONT L'OBJET D'UN REJET

5 – ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

La MSA Provence Azur se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations contenues dans cette déclaration.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausse déclaration (article L 377.1 du code de la sécurité sociale – article L 441.1 du code pénal).

« En foi de quoi, je confirme ma demande et atteste sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur cet imprimé ».

A

Porter la mention manuscrite "Lu et approuvé".

Le

Signature de l'allocataire :

MSA PROVENCE AZUR - Service Action Sanitaire et Sociale :

Nous contacter : Adhérents des Bouches-du-Rhône Adhérents du Var et des Alpes Maritimes

04 91 16 58 39

04 94 60 39 32

Nous connaître : provenceazur.msa.fr